



Les rassemblements du CUP étaient non autorisés. MAP

Lourde facture pour les manifestations

GENÈVE Depuis octobre, le Collectif urgence Palestine (CUP) a manifesté presque tous les jours à Bel-Air pour exiger un cessez-le-feu dans le conflit israélo-palestinien. Problème: ces rassemblements n'étaient pas autorisés. Les organisateurs ont ainsi reçu trois amendes pour un montant de 1200 fr., selon «Le Courrier». D'autres devraient suivre, faisant grimper le total à plus de 6000 fr. Le CUP annonce qu'il fera opposition.

Europol relance la traque d'un fugitif

FRANCE VOISINE Un quinquagénaire suspecté d'avoir étranglé sa fille de 10 ans en mai 2022 à Veigy-Foncenex, à la frontière genevoise, figure en tête de la liste «Most wanted» d'Europol, qui a lancé un nouvel appel à témoins. L'homme avait disparu le jour du drame. Son véhicule avait été retrouvé trois jours plus tard en Charente-Maritime, où il avait grandi. C'est le frère aîné de la fillette qui l'avait découverte en rentrant à la maison.



Cette nouvelle loi risque de susciter un transfert vers la société Uber. M. Zangger/20 min

Taxis «virés» à la pelle à cause de leur allemand

ZURICH Une nouvelle loi cantonale a fait perdre le droit d'exercer à quelque 1500 taxis car ils n'ont pas pu prouver à temps leur maîtrise de la langue.

Les chauffeurs de taxi qui ne savent pas assez bien s'exprimer en allemand doivent rendre leur licence depuis le 1er janvier. Une nouvelle loi exige d'eux qu'ils valident leurs aptitudes linguistiques en passant un examen oral de niveau B1, soit intermédiaire, selon les standards européens.

Au total, environ 1500 permis d'exercer ont été retirés, faisant savoir hier l'association des taxis de Zurich. Les titulaires déçus n'ont pas pu prouver qu'ils s'exprimaient assez bien en allemand. Le président de l'association,

Georg Botonakis, affirme que les personnes concernées «ne peuvent s'en prendre qu'à elles-mêmes», car le changement de loi était connu et communiqué depuis quatre ans.

Ces exigences sont plutôt bienvenues, car elles contribuent «à un service de qualité qui distingue un taxi d'un Uber», affirme le responsable. Et l'hécatombe ne génère selon lui pas pour autant de pénurie depuis le début de l'année. Georg Botonakis pense donc que la nouvelle loi va pousser les chauffeurs sans licence à se

tourner vers Uber, qui est soumise à des règles moins strictes.

Reste que ces nouvelles règles ont mené à des situations rocambolesques. Selon le magazine «Beobachter», un chauffeur né en Suisse – maîtrisant parfaitement le dialecte zurichois – a dû faire des pieds et des mains auprès de l'administration pour prouver qu'il parlait allemand, car il ne retrouvait plus ses certificats d'école obligatoire. Pour obtenir sa licence, il a dû refaire une attestation officielle de son ancienne école, facturée 100 fr. Dans la même situation, un de ses collègues, ex-policier, a préféré payer 250 fr. pour passer un test, alors que sa langue maternelle est... le bernois.

JULIEN BAUMANN

Genève exige l'anglais, Lausanne nada

Au bout du lac, on exige la maîtrise du français (B1) et de l'anglais (A2) à l'oral. Les candidats doivent passer un test pour prouver leurs capacités. S'ils sont de langue maternelle, ont travaillé dans un environnement francophone, terminé des études ou fait l'école pendant cinq ans dans ces deux langues, ils n'ont pas besoin de certificat. À Lausanne, de bonnes connaissances du français sont requises, mais aucun niveau n'est spécifié. Aucune attestation en langues n'est demandée parmi les documents à fournir.

«Mécontent», il tire sur des bancomats

GENÈVE «Les deux mains en évidence! Montre tes mains!» crie un policier, son arme braquée sur un homme immobile sur le trottoir. La scène s'est déroulée le 10 janvier vers 20h45 au centre-ville, devant une agence de la Banque Cantonale de Genève (BCGE). L'individu dans la ligne de mire des forces de l'ordre venait de faire feu sur deux bancomats, dans le sas de sécurité de l'établissement. «À cette heure-là, il n'y avait ni client ni employé, a précisé

Alexandre Brahier, porte-parole de la police. On ne compte aucun blessé dans cette opération.» Le tireur est un Suisse né en 1950 qui se disait «mécontent des services de la BCGE, souffle le communicant. Pour le reste, il tenait des propos incohérents. Après son interpellation, il a fait l'objet d'une évaluation psychologique.» **DRA**



Scannez pour voir l'intervention en images.



Un agent tient en joue l'auteur des coups de feu dans une banque. Lecteur Reporter

Impliqué dans 80 affaires de vols

NYON (VD) Une habitante avait permis à la police de mettre fin à une série de vols dans des caves et des voitures, après avoir signalé un individu suspect en mars 2023. Ces pillages avaient débuté en septembre 2022. L'homme en question, un Français de 36 ans domicilié dans la région, avait été pris en flagrant délit. L'enquête a confirmé son implication dans 80 affaires de vols dans la région et dans le canton de Genève. Il délestait ses victimes de stylos, sacs, bijoux et appareils photo. Une partie du butin a été retrouvée.